



AGPM
maiz'EUROP'

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 décembre 2017

Daniel Peyraube réélu Président de l'AGPM

Lors de son Conseil d'Administration, l'AGPM a réélu ce jour Daniel Peyraube à sa présidence. Daniel Peyraube est agriculteur dans les Landes, installé depuis plus de 20 ans sur une exploitation de 130 ha avec son épouse et ses deux enfants. Producteur de maïs grain, de maïs semence et de maïs doux, il est également éleveur de blondes d'Aquitaine et de volailles.

Un nouveau bureau a été élu à ses côtés, et notamment un nouveau Secrétaire Général en la personne de Franck Laborde, Anne-Claire Vial assumant désormais le poste de Secrétaire Général adjoint, suite à son élection à la présidence d'Arvalis, poste partagé avec Marc Moser. Arnaud Rondeau reste quant à lui trésorier.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président	PEYRAUBE Daniel (40)	Autres Membres du Bureau
Secrétaire Général	LABORDE Franck (64)	
Secrétaire Général Adjoint	MOSER Marc (67) VIAL Anne-Claire (26)	ARNAULD Jean-François (17) DEFAY Dominique (72) IMART-BRUNO Céline (81) LAURENT Jean-Louis (03) MICHEL Gilbert (50) PEES Christian (64) SCHAEFFER Jean-Michel (67) SCHWARTZ Jean-Marc (68) VANDAME Thierry (40) VINCENS Pierre (81)
Trésorier	RONDEAU Arnaud (89)	
Vice-Présidents :	SCHNEIDER Christian (67) BLANC Pierre (82) FRÉTILLÈRE Éric (24) LATASTE Jean-Paul (40) PAGES Pierre (32)	

Au cours de ce Conseil d'Administration de nombreux sujets d'actualité ont été traités, des états généraux de l'alimentation aux difficultés rencontrées sur les facteurs de production comme le dossier ubuesque du glyphosate, ou la récente communication de la Commission sur la PAC. Mais le Conseil, souhaitant se concentrer sur l'avenir et la compétitivité du maïs, a insisté pour que l'ensemble des outils soient rendus disponibles, à commencer par ceux qui pourraient l'être dès 2018. A ce titre, la mise en œuvre de l'omnibus et l'évolution de l'assurance socle, qui doit être plus incitative en intégrant la possibilité d'un seuil de déclenchement à 20% et d'une subvention jusqu'à 70%, sont prioritaires.

Daniel Peyraube a insisté : « *Nous devons mettre en œuvre tous les outils nous permettant de protéger nos revenus. Certaines réponses viendront peut-être de l'Europe, mais d'autres sont à décider et appliquer en France. L'AGPM se mobilisera pour cela !* »

Contact Presse : Anne KETTANEH : tél. 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com